

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES**Juillet-août 1989***Afrique****Soudan**

Les activités du CICR se sont poursuivies sous le nouveau gouvernement après le coup d'Etat du 30 juin du président Omar Hassan el-Béehir. Contact a été pris immédiatement avec les nouvelles autorités qui ont donné leur consentement à la poursuite des activités du CICR.

Des prisonniers en mains gouvernementales ont été visités par le CICR à Wau le 23 août et à Juba le lendemain. Respectivement trois et cinq prisonniers ont ainsi été vus et ont pu remplir des messages Croix-Rouge. Les 105 soldats captifs des forces rebelles et visités en juin ont été revus, le 23 août également.

Par ailleurs, les activités d'assistance comprenant des distributions de vivres, de semences et d'outils agricoles ou de matériel de pêche ainsi que les programmes de vaccination de la population et du bétail ont pu se poursuivre d'une manière relativement régulière, malgré les pluies.

Somalie

Afin d'assurer une assistance aux blessés de guerre dans le nord-ouest du pays, affecté par des troubles depuis mai 1988, le CICR a établi un hôpital chirurgical à Berbera. D'une capacité de base de 33 lits dans une première phase mais pouvant être agrandi pour accueillir près de 100 patients, cet hôpital a ouvert ses portes le 19 août et a aussitôt commencé à recueillir des blessés de la région.

Ouganda

Malgré une situation de sécurité précaire, les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités d'assistance alimentaire, matérielle et médicale dans les régions de Soroti et Gulu. En outre, les délégués ont continué à visiter les centres de détention à Kampala et dans le reste du pays; ils ont aussi donné une assistance de base à 1076 détenus qui ont été libérés le 19 août, pour qu'ils puissent rentrer chez eux et se réinstaller.

Sénégal/Mauritanie

La première période d'urgence passée, le CICR s'est concentré sur ses activités traditionnelles de protection et d'Agence de recherches. Les délégués, dans les deux pays, ont procédé à des recherches de personnes et permis des réunions de famille. Ils ont aussi visité les prisons. En Mauritanie, cette dernière activité a débouché sur une série de visites des lieux de détention du pays, selon les critères habituels de l'institution, qui s'est terminée le 15 août. Les activités d'assistance aux personnes venues de Mauritanie au Sénégal ont été reprises par le Haut Commissariat pour les réfugiés au cours du mois de juillet.

Mozambique

La situation militaire a quelque peu perturbé les déplacements du CICR sur le terrain. Les délégués ont toutefois fait leur possible pour assurer une certaine continuité dans les distributions de vivres et dans le suivi des activités médicales.

La deuxième série de visites aux lieux de détention dépendant de la sécurité nationale a continué pendant les deux mois sous revue.

Afrique du Sud

Les délégués du CICR ont visité deux prisons au Transkei: du 10 au 14 juillet, ils ont vu, selon les critères habituels du CICR, 28 prisonniers et détenus pour raisons de sécurité.

Amérique latine

Pérou

Les autorisations accordées au CICR lors de la mission effectuée par son Président au Pérou, début juin, ont permis aux délégués de reprendre leurs visites aux lieux de détention dépendant du ministère de la Justice situés dans les zones d'urgence. Depuis fin juin, les délégués du CICR ont ainsi repris leurs visites à des détenus de sécurité dans les départements suivants: Apurímac, San Martín, Huáncayo et Junín.

Par ailleurs, la délégation s'efforce de développer ses autres activités (principalement assistance médicale et programmes de diffusion) dans ces zones d'urgence où elle dispose d'une sous-délégation à Ayacucho, d'un bureau à Abancay (province d'Apurímac) et, à partir du 1^{er} septembre, d'un bureau à Tingo María.

Enfin, le 14 juillet, le Pérou a officiellement ratifié les Protocoles additionnels aux Conventions de Genève. Cette ratification prendra effet le 14 janvier 1990.

Nicaragua

Le 26 août, la délégation du CICR a procédé au recensement général des personnes détenues dans les lieux de détention du Service pénitentiaire national (SPN) qu'elle visite régulièrement. Au total, 1349 prisonniers ont ainsi été recensés dans neuf centres de détention. Lors du précédent recensement général réalisé fin février 1988 dans les prisons dépendant du SPN, le CICR avait compté 3398 détenus pour raison de sécurité. Les délégués continuent de visiter régulièrement les personnes détenues dans ces lieux, tant à Managua que dans le reste du pays.

Asie

Conflit afghan

Les combats affectant l'Afghanistan se sont intensifiés au cours de la période considérée, touchant particulièrement les villes, principalement Kaboul où les tirs de roquettes ont provoqué en juillet un nombre record de victimes parmi la population civile. Cette situation a été une source de préoccupation majeure pour le CICR, qui est intervenu — non publiquement — auprès des différentes Parties au conflit afin de les sensibiliser à la violation des principes humanitaires fondamentaux que constituent des bombardements indiscriminés.

L'hôpital du CICR à Kaboul a vu, quant à lui, ses activités considérablement augmenter, ayant admis plus de 200 blessés en juillet. Chacune de ses équipes chirurgicales a été amenée à travailler dans des conditions particulièrement éprouvantes, des dizaines de blessés affluant à l'hôpital dans un état grave, voire très grave, moins d'une heure après avoir été victimes des bombardements. Les hôpitaux du CICR à Peshawar et à Quetta, au Pakistan, ont pour leur part également connu un accroissement de leurs activités.

En vue de développer son action dans le cadre du conflit afghan, le CICR a par ailleurs ouvert, en août, des sous-délégations à Hérat et à Mazar-i-Shariff, où les délégués se sont installés pour y développer des activités dans les domaines médical, de la protection et des recherches. Une équipe partie de Kaboul a en outre réalisé en août une première visite de la prison de Qalai Naw, dans la province de Bagdhis, au nord d'Hérat.

Parallèlement, des délégués basés au Pakistan ont continué à se rendre dans diverses provinces afghanes pour y poursuivre leurs activités. C'est ainsi qu'une équipe partie de Peshawar, à la fin du mois de juin, a accompli, durant plus de six semaines, la première mission du CICR dans la vallée du Panjshir, au nord de Kaboul. Outre les contacts auxquels elle a donné lieu, cette mission a permis aux délégués de visiter des prisonniers en mains de l'opposition et d'évaluer les besoins médicaux liés au conflit.

Conflit cambodgien

Alors que les pourparlers en vue de la résolution du conflit prenaient le devant de la scène, de vives tensions affectant directement la population civile regroupée dans les camps de la frontière ont une fois encore mis l'accent sur la nécessité de la mission humanitaire du CICR et des autres organisations sur place. D'intenses bombardements d'artillerie ont ainsi touché au début du mois de juillet, au sud de la frontière, différents camps sous contrôle du Kampuchéa démocratique, inaccessibles aux organisations humanitaires, provoquant la fuite de plus de 10 000 personnes vers un camp qui venait d'être ouvert suite à la requête du CICR demandant de regrouper la population civile dans un site accessible. Par contre, les démarches entreprises par les délégués afin d'évacuer les blessés des lieux des combats sont restées vaines.

A la fin du mois, c'était au tour du camp de Site 8, également administré par le Kampuchéa démocratique mais où les organisations humanitaires œuvrent régulièrement, d'être touché par des tirs d'artillerie causant plusieurs morts et blessés parmi la population civile. Alors que les habitants gagnaient un site d'évacuation proche du camp, le CICR a évacué vers son hôpital de Khao-I-Dang les blessés et les catégories les plus vulnérables de la population avant qu'un retour à une situation normale ne leur permette de réintégrer Site 8.

Le CICR a en outre poursuivi ses efforts visant à assurer une protection des personnes privées de liberté en relation avec le conflit. Les délégués ont ainsi pu prendre l'identité des personnes — militaires ou civiles — capturées au Cambodge par l'une ou l'autre des factions de la Coalition, libérées ou réfugiées dans différents camps de la frontière. Les représentants du CICR se sont en outre entretenus individuellement avec ces personnes afin de connaître leurs intentions quant à un éventuel rapatriement ou un lieu de réinstallation et de chercher à satisfaire leurs vœux. Dans la même optique, le CICR a continué à se préoccuper du sort des civils s'échappant de différents camps du Kampuchéa démocratique, au sud de la frontière, et cherchant refuge au camp de Sok-Sann — administré par le Front national de Libération du peuple khmer (FNLPK).

Notons enfin que le CICR a été en mesure d'organiser, en août, la deuxième réunion de famille à destination du Cambodge, rapatriant une résidente de Site 2 désireuse de retrouver les siens à Phnom Penh. Si une réunion de ce type avait déjà été effectuée en décembre 1988 pour un jeune homme, il s'agissait d'une première concernant une personne en provenance d'un camp de la frontière.

Parallèlement à ses activités sur le terrain, le CICR a profité de la tenue, à Paris, de la Conférence sur la paix au Cambodge, pour faire connaître sa position et ses préoccupations. Quoique non associée officiellement aux travaux de la Conférence, une délégation du CICR a ainsi suivi plus particulièrement ceux de la troisième commission, traitant entre autres questions celle du rapatriement de la population déplacée sur la frontière. En marge des débats, les représentants du CICR ont fait état auprès des participants des préoccupations de l'institution quant aux conséquences humanitaires engendrées par le conflit et quant à la nécessité, dans sa résolution, d'une prise en compte des questions humanitaires inhérentes au rapatriement des civils déplacés. Un certain nombre de personnalités, dont, dans l'ordre chronologique, M. Hun Sen, Premier ministre de l'Etat du Cambodge, le Prince Sihanouk, chef du gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, et M. Son Sann, chef du FNLPK, ont ainsi été

rencontrées par des représentants du CICR, en marge de la Conférence.

Indonésie

Dans le cadre de ses visites aux détenus arrêtés à la suite de la tentative de coup d'Etat du 30 septembre 1965 reprise en 1988, le CICR a terminé en juillet une nouvelle série de visites entreprises en juin 1989, qui a permis aux délégués de voir 52 personnes détenues dans treize lieux de détention répartis dans l'ensemble de l'archipel. A cette occasion le CICR a en outre été en mesure pour la première fois de visiter sept détenus arrêtés en relation avec la situation en Irian Jaya.

Maldives

Le délégué régional basé à New Delhi s'est rendu, en août, aux îles Maldives, afin de prendre contact avec le gouvernement de cet Etat indépendant depuis 1968. Il s'agissait de la première mission d'un représentant du CICR dans cet archipel.

Moyen-Orient

Liban

Depuis le 14 mars, la population civile de Beyrouth et de ses environs a été soumise à des bombardements aveugles dont la violence n'a cessé d'augmenter. L'intensification de ces affrontements en juillet et en août a causé des centaines de victimes parmi la population civile et a entravé le fonctionnement des services de santé. Face à cette situation alarmante, le CICR, tant à Genève qu'à Beyrouth, a multiplié les appels et les démarches afin que les belligérants mettent tout en œuvre pour que soient respectées les règles fondamentales du droit humanitaire protégeant la population civile, les blessés et les centres hospitaliers.

D'autre part, la délégation du Liban a poursuivi son programme d'action en faveur des familles déplacées au Sud-Liban. Outre les distributions d'assistance matérielle, les efforts se sont concentrés sur l'amélioration de l'infrastructure sanitaire des lieux publics (écoles, entrepôts vides, terrains de camping, etc.) où les Beyrouthins ont trouvé refuge. A Beyrouth, les délégués du CICR, en collaboration avec l'UNICEF, ont commencé mi-août à distribuer des trousseaux de premiers secours et des désinfectants dans les abris devenus de plus en plus

inhospitaliers à mesure que les jours passaient sans aucune interruption des combats.

Sur le plan médical, les délégués ont continué de fournir du matériel médical d'urgence aux hôpitaux et aux dispensaires de tout le pays assaillis par l'afflux massif de blessés. D'autre part, le 26 juin et le 26 juillet, le CICR a rapatrié au Liban des civils libanais, blessés ou malades, qui avaient été transférés en France par les autorités françaises pour y recevoir des soins.
